



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/21
5 mars 2003

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-neuvième réunion
Montréal, 2 - 4 avril 2003

COOPÉRATION BILATÉRALE

Le Secrétariat du Fonds a reçu les demandes de coopération bilatérales suivantes :

TITRE DU PROJET	AGENCE BILATÉRALE
Mise en œuvre du plan de gestion des frigorigènes : récupération et recyclage en Bolivie	Canada
Démonstration de la technologie de gestion du dégagement de chaleur dans la fabrication de mousse de polyuréthane souple au Maroc	Canada
Réseau régional de 11 pays visés à l'Article 5 en Europe de l'Est/Asie centrale	République tchèque
Plan de gestion des frigorigènes en Angola	Allemagne
Préparation d'un projet de mise à jour du PGF au Botswana	Allemagne
Formation des mécaniciens des sous-secteurs de l'entretien de l'équipement de réfrigération commercial et domestique (2 ^e versement de la première tranche) au Brésil	Allemagne
Préparation de projet/assistance technique pour le secteur des halons en Croatie	Allemagne
Préparation d'un plan national d'élimination des CFC en Iran	Allemagne
Transfert de technologie qui entraînera l'élimination du bromure de méthyle dans la fumigation des sols (toute autre utilisation à des fins horticoles – décaissement de la première tranche) au Kenya	Allemagne
Reconversion d'un procédé de nettoyage à base de TCA à des solutions de rechange sans SAO à la Kenya Power and Lighting Company au Kenya	Allemagne
Mise en œuvre du plan de gestion des frigorigènes au Libéria	Allemagne
Plan de gestion de l'élimination finale des SAO (1 ^{re} phase) en Papouasie-Nouvelle-Guinée	Allemagne
Réseau régional de 11 pays visés à l'Article 5 en Europe de l'Est/Asie centrale	Hongrie
Réseau régional de 11 pays visés à l'Article 5 en Europe de l'Est/Asie centrale	République slovaque
Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (première tranche) en Croatie	Suède
Prévention du commerce illégal de SAO dans le sud de l'Asie	Suède

1. Seize demandes de coopération bilatérale totalisant 4 402 231 \$US ont été proposées aux fins d'examen à la 39^e réunion du Comité exécutif par les agences bilatérales de l'Allemagne, du Canada, de la Hongrie, de la Slovaquie, de la Suède et de la Tchécoslovaquie. Ce document contient les projets, regroupés par agence bilatérale, remis au Comité exécutif aux fins d'examen.

2. Le tableau 1 propose un sommaire de la valeur et du nombre de demandes par agence bilatérale.

Tableau 1

**VALEUR ET NOMBRE DE PROJETS DE COOPÉRATION BILATÉRALE, PAR
AGENCE BILATÉRALE (comprenant les coûts d'appui aux agences)**

Agence bilatérale	Montant demandé (\$US)	Nombre de projets
Canada	420 360	2
République tchèque	67 800	1
Allemagne	3 583 996	9
Hongrie	45 200	1
République slovaque	16 950	1
Suède	267 925	2
TOTAL	4 402 231	16

DEMANDES DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Introduction

3. Le tableau 2 propose un sommaire des demandes de coopération bilatérale du Canada. La valeur de ces demandes ne dépasse pas 20 pour cent de la contribution du Canada pour 2003 rajustée en fonction des approbations en principe et autres engagements financiers (518 481 \$US).

Tableau 2

PROPOSITION DU GOUVERNEMENT DU CANADA ET RECOMMANDATION

Titre du projet	Pays	Montant demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)
Mise en œuvre du plan de gestion des frigorigènes : récupération et recyclage	Bolivie	292 000	292 000
Démonstration de la technologie de gestion du dégagement de chaleur dans la fabrication de mousse de polyuréthane souple au Maroc	Mondial	80 000	Retiré
Coûts d'appui		48 360	37 960
TOTAL		420 360	329 960

BOLIVIE : Mise en œuvre du plan de gestion des frigorigènes : récupération et recyclage (292 000 \$US)

Description du projet

4. La 36^e réunion du Comité exécutif a approuvé le plan de gestion des frigorigènes (PGF) de la Bolivie proposé au Fonds multilatéral par le gouvernement du Canada comme projet de coopération bilatérale. Le coût total convenu du PGF était de 517 000 \$US et comprenait un programme de récupération et de recyclage (dont le coût était de 292 000 \$US).

5. Le coût total du PGF étant supérieur à la contribution bilatérale de 20 pour cent du Canada pour 2002, le gouvernement du Canada a demandé que le programme de récupération et de recyclage soit financé en 2003.

6. En conséquence, le gouvernement du Canada réitère au Comité exécutif à l'occasion de sa 39^e réunion, sa demande de financement du programme de récupération et de recyclage compris dans le PGF de la Bolivie.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

7. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale du projet proposé au montant de 292 000 \$US, plus les coûts d'appui de 37 960 \$US.

MONDIAL : Démonstration de la technologie de gestion du dégagement de chaleur dans la fabrication de mousse de polyuréthane souple au Maroc (80 000 \$US)

8. Le gouvernement du Canada a retiré le projet en rubrique.

DEMANDE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Introduction

9. Le tableau 3 propose un sommaire de la demande de coopération bilatérale de la République tchèque. Cette demande dépasse 20 pour cent de la contribution de la République tchèque pour 2003 rajustée en fonction des approbations en principe et autres engagements financiers (34 579 \$US).

Tableau 3

PROPOSITION DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE ET RECOMMANDATION

Titre du projet	Pays	Montant demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)
Réseau régional de 11 pays visés à l'Article 5 en Europe de l'Est/Asie centrale	Région de l'Europe	60 000	En attente
Coûts d'appui		7 800	En attente
TOTAL		67 800	En attente

RÉGION DE L'EUROPE : Réseau régional de 11 pays visés à l'Article 5 en Europe de l'Est/Asie centrale (60 000 \$US)

10. La République tchèque a informé le Secrétariat de son intention de contribuer à un réseau européen d'administrateurs de Centres de l'ozone dans le cadre d'un projet de coopération bilatérale. Le PNUE s'occuperait d'administrer le réseau, et a inclus cette activité aux amendements de son programme de travail, qui contient également une description du projet (UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/22).

11. Une description des questions associées à cette demande est fournie dans le document Aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/20).

Recommandation du Secrétariat du Fonds

12. En attente.

DEMANDE DU GOUVERNEMENT DE L'ALLEMAGNE

Introduction

13. Le tableau 4 propose un sommaire des demandes de coopération bilatérale de l'Allemagne. La valeur de ces demandes ne dépasse pas 20 pour cent de la contribution de l'Allemagne pour 2003 rajustée en fonction des approbations en principe et autres engagements financiers (1 979 232 \$US).

Tableau 4

PROPOSITION DU GOUVERNEMENT DE L'ALLEMAGNE ET RECOMMANDATION

Titre du projet	Pays	Montant demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)
Approbation générale			
Préparation d'un projet de mise à jour du PGF	Botswana	15 000	15 000
Formation des mécaniciens des sous-secteurs de l'entretien de l'équipement de réfrigération commercial et domestique (2 ^e versement de la première tranche)	Brésil	1 062 863*	1 062 863
Préparation de projet/assistance technique pour le secteur des halons	Croatie	16 500	16 500
Préparation d'un plan national d'élimination des CFC	Iran	24 000	24 000
Transfert de technologie qui entraînera l'élimination du bromure de méthyle dans la fumigation des sols (toute autre utilisation à des fins horticoles – décaissement de la première tranche)	Kenya	287 247*	287 247
Propositions examinées comme projets d'investissement			
Plan de gestion des frigorigènes	Angola	707 000	(1)
Reconversion d'un procédé de nettoyage à base de TCA à des solutions de rechange sans SAO à la Kenya Power and Lighting Company	Kenya	112 000	(2)
Plan de gestion de l'élimination finale des SAO (1 ^{re} phase)	Papouasie- Nouvelle-Guinée	632 500	(3)
Propositions retirées			
Mise en œuvre du plan de gestion des frigorigènes	Liberia	358 200	Retiré
Coûts d'appui		368 686	140 215
TOTAL		3 583 996	

* Approuvé en principe

1) Dans UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/28

2) Dans UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/34

3) Dans UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/36

14. Les propositions de l'Allemagne sont réparties en deux sections : la section I – Projets recommandés pour approbation générale, et la section II – Propositions examinées comme projets d'investissement.

SECTION I : PROJETS RECOMMANDÉS POUR APPROBATION GÉNÉRALE

BOTSWANA : Préparation d'un projet de mise à jour du PGF (15 000 \$US)

Description du projet

15. Le gouvernement de l'Allemagne présente une demande de mise à jour du PGF du Botswana, aux termes de la décision 31/48. Conformément à la décision 33/13, cette demande est accompagnée d'un rapport périodique sur l'état des travaux entrepris dans les sous-projets approuvés dans le cadre du projet de PGF.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

16. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale de la mise à jour du PGF du Botswana au montant de 15 000 \$US plus les coûts d'appui de 1 950 \$.

BRÉSIL : Formation des mécaniciens des sous-secteurs de l'entretien de l'équipement de réfrigération commerciale et domestique (2^e versement de la première tranche) (1 062 863 \$US)

Description du projet et observations du Secrétariat

17. La 37^e réunion du Comité exécutif a approuvé en principe le plan national d'élimination des CFC pour le Brésil. Le plan comprenait un programme de formation des mécaniciens en réfrigération qui serait mis en œuvre par le gouvernement de l'Allemagne dans le cadre de la coopération bilatérale. Le coût total de la première tranche (2002-2003) de ce programme de formation était de 1 633 692 \$US et comprenait les coûts d'appui de 9 pour cent. La 37^e réunion du Comité exécutif a limité le niveau de financement du programme de formation à 475 171 \$US (comprenant les coûts d'appui de 9 pour cent) afin de respecter la limite de 20 pour cent pour la coopération bilatérale de l'Allemagne pour la période triennale de 2000-2002. Ce niveau de financement a été approuvé étant entendu que l'Allemagne demanderait le solde de la première tranche à la 39^e réunion du Comité exécutif. En conséquence, le gouvernement de l'Allemagne a présenté une demande d'approbation du solde du niveau de financement de 1 158 521 \$US (comprenant les coûts d'appui de 9 pour cent).

Recommandation du Secrétariat du Fonds

18. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale du solde de la première tranche de la proposition de projet ci-dessus au niveau de financement de 1 062 863 \$US, plus les coûts d'appui à l'agence.

	Titre du projet	Coût du projet \$US	Coût d'appui \$US	Agence d'exécution
a)	Formation des mécaniciens des sous-secteurs de l'entretien de l'équipement de réfrigération commercial et domestique (2 ^e versement de la première tranche)	1 062 863	95 968	Allemagne

**CROATIE : Préparation de projet/assistance technique pour le secteur des halons
(16 500 \$US)**

Description du projet

19. Le gouvernement de la Croatie a demandé au gouvernement de l'Allemagne de préparer un projet dans le secteur des halons. L'Allemagne annule la préparation d'un projet dans le secteur des aérosols en Croatie et utilisera le montant de 18 645 \$US pour de futures approbations. Ce projet comprend l'engagement à mener une étude complète sur la consommation des différents types de halons, l'identification des utilisateurs et la collecte de données pertinentes au pays. Une fois mené à terme, le projet fournira l'information nécessaire à l'établissement des exigences du pays en matière d'installations de valorisation, de recyclage et de récupération des halons, la nécessité de mener un projet de démonstration et la création d'une banque de halons.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

20. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale de la préparation de projet/assistance technique pour le secteur des halons de la Croatie au montant de 16 500 \$US, plus les coûts d'appui aux agences de 2 145 \$US.

IRAN : Préparation d'un plan national d'élimination des CFC (24 000 \$US)

Description du projet et observations

21. Le gouvernement de la République islamique d'Iran a demandé au GTZ (Agence de coopération technique) de préparer un plan national d'élimination des SAO et d'agir à titre d'agence d'exécution principale dans la coordination de la participation des autres agences d'exécution et partenaires bilatéraux, notamment le PNUD, l'ONUDI, la France et le Japon. Le GTZ demande la somme de 24 000 \$US pour la compilation des données des agences d'exécution et la préparation d'un plan national d'élimination des SAO conforme à la décision 38/55. Cette décision demande à la République islamique d'Iran de préparer un plan national d'élimination des SAO, et d'identifier clairement et d'expliquer la consommation dans chacun des secteurs et des sous-secteurs ainsi que les différences entre ces données et les données sur la consommation rapportées précédemment.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

22. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale de la demande du GTZ au montant de 24 000 \$US, plus les coûts d'appui de 3 120 \$US.

KENYA : Transfert de technologie qui entraînera l'élimination du bromure de méthyle dans la fumigation des sols (toute autre utilisation à des fins horticoles – décaissement de la première tranche) (287 247 \$US)

Description du projet

23. En vertu des conditions convenues à l'annexe IX du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/70/Rev.1, la 38^e réunion du Comité exécutif a approuvé en principe la somme de 1 595 811 \$US (à raison de 574 492 \$US pour l'Allemagne et de 1 021 319 \$US pour le PNUD) comme montant total mis à la disposition du Kenya pour éliminer complètement 97 tonnes de bromure de méthyle utilisées pour la fumigation des sols. Les conditions convenues stipulent l'approbation de 510 066 \$US pour le PNUD à la 38^e réunion et de 287 247 \$US pour l'Allemagne en 2003. Le Comité exécutif a aussi approuvé la première tranche du volet des fleurs coupées, et a alloué la somme de 510 066 \$US à sa mise en œuvre par le PNUD.

24. Le gouvernement de l'Allemagne propose à la 39^e réunion du Comité exécutif une demande pour la somme de 287 247 \$US pour la première tranche du projet visant à éliminer le bromure de méthyle dans les pépinières, les lits de semences et les légumes.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

25. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale de la demande du gouvernement de l'Allemagne (première tranche du volet concernant les pépinières, les lits de semences et les légumes) au montant de 287 247 \$US, plus les coûts d'appui.

**SECTION II : PROPOSITIONS EXAMINÉES COMME PROJETS
D'INVESTISSEMENT**

ANGOLA : Plan de gestion des frigorigènes (707 000 \$US)

26. Les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds se trouvent dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/28.

KENYA : Reconversion d'un procédé de nettoyage à base de CTC à des solutions de rechange sans SAO à la Kenya Power and Lighting Company (112 000 \$US)

27. Les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds se trouvent dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/34.

**PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE : Plan de gestion de l'élimination finale des SAO
(1^{re} phase) (632 500 \$US)**

28. Les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds se trouvent dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/36.

DEMANDE DU GOUVERNEMENT DE LA HONGRIE

Introduction

29. Le tableau 5 propose un sommaire des demandes de coopération bilatérale de la Hongrie. La valeur de ces demandes dépasse 20 pour cent de la contribution de la Hongrie pour 2003 rajustée en fonction des approbations en principe et autres engagements financiers (24 326 \$US).

Tableau 5

PROPOSITION DU GOUVERNEMENT DE LA HONGRIE ET RECOMMANDATION

Titre du projet	Pays	Montant demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)
Réseau régional de 11 pays visés à l'Article 5 en Europe de l'Est/Asie centrale	Région de l'Europe	40 000	En attente
Coûts d'appui		5 200	
TOTAL		45 200	En attente

RÉGION DE L'EUROPE : Réseau régional de 11 pays visés à l'Article 5 en Europe de l'Est/Asie centrale (40 000 \$US)

30. Voir les discussions précédentes aux paragraphes 10-12, qui portent sur cette demande par la République tchèque.

DEMANDE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

Introduction

31. Le tableau 6 propose un sommaire des demandes de coopération bilatérale de la République slovaque. La valeur de ces demandes dépasse 20 pour cent de la contribution de la République slovaque pour 2003 rajustée en fonction des approbations en principe et autres engagements financiers (8 645 \$US).

Tableau 6

PROPOSITION DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE SLOVAQUE ET RECOMMANDATION

Titre du projet	Pays	Montant demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)
Réseau régional de 11 pays visés à l'Article 5 en Europe de l'Est/Asie centrale	Région de l'Europe	15 000	En attente
Coûts d'appui		1 950	
TOTAL		16 950	En attente

RÉGION DE L'EUROPE : Réseau régional de 11 pays visés à l'Article 5 en Europe de l'Est/Asie centrale (40 000 \$US)

32. Voir les discussions précédentes aux paragraphes 10-12, qui portent sur cette demande par la République tchèque.

DEMANDE DU GOUVERNEMENT DE LA SUÈDE

Introduction

33. Le tableau 7 propose un sommaire des demandes de coopération bilatérale de la Suède. La valeur de ces demandes dépasse 20 pour cent de la contribution de la Suède pour 2003 rajustée en fonction des approbations en principe et autres engagements financiers (208 076 \$US).

Tableau 7

PROPOSITION DU GOUVERNEMENT DE LA SUÈDE ET RECOMMANDATION

Titre du projet	Pays	Montant demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)
Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (première tranche)	Croatie	39 000	1)
Prévention du commerce illégal de SAO dans le sud de l'Asie	Région de l'Asie et du Pacifique	200 000	Question
Coûts d'appui		28 925	
TOTAL		267 925	

1) Dans UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/31.

CROATIE : Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (première tranche) (39 000 \$US)

34. Les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds se trouvent dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/31.

RÉGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE : Prévention du commerce illégal de SAO dans le sud de l'Asie (200 000 \$US)

Description du projet

35. La proposition de projet a pour objectif d'amorcer un effort de coopération régionale entre les pays du sud de l'Asie (SA) et les pays du sud-est de l'Asie et du Pacifique (SEAP) qui permettra aux pays participants (notamment le Bangladesh, le Chine, l'Inde, l'Iran, les Maldives, la Mongolie, le Népal, le Pakistan, la Corée, la République populaire démocratique de Corée et le Sri Lanka) de mieux contrôler leurs importations et leurs exportations de SAO et de promouvoir davantage la coopération régionale pour le contrôle des mouvements outre-frontières de SAO.

36. Le projet améliorera les voies de communication des échanges d'information informels, créera des outils communs pour la gestion des données et la collaboration entre les deux régions et au sein de celles-ci, et aidera les pays participants à s'assurer que les données sur la consommation de SAO dans la région sont fiables afin que les stratégies d'élimination puissent être exécutées.

37. La proposition est un prolongement du projet « Coopération régionale pour la surveillance et le contrôle de la consommation de SAO dans la région du SEAP ». Ce projet utilisera le cadre des réseaux régionaux ODSOINET/SA et SEAP afin d'instituer une coopération pratique entre les agents de douanes et les administrateurs des Centres de l'ozone, et ainsi prévenir le commerce illégal de SAO.

Observations du Secrétariat du Fonds

38. La proposition a été présentée à la 38^e réunion du Comité exécutif aux fins d'examen, comme projet de coopération régionale pour la surveillance et le contrôle de la consommation de SAO dans le sud de l'Asie, au coût total de 350 000 \$US.

39. Après avoir examiné les observations et les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets, le Comité exécutif a décidé (décision 38/19) :

- a) De ne pas approuver pas le projet;
- b) De demander à la Suède de consulter le PNUE sur la proposition afin de revoir les composantes individuelles du projet, en tenant compte des observations faites pendant la discussion avec le Sous-comité sur l'examen des projets;
- c) De demander à la Suède de présenter une proposition de projet révisée au Comité exécutif à sa 39^e réunion, en y intégrant les leçons apprises lors du premier projet; et
- d) De maintenir le financement alloué dans le plan d'activités bilatérales de la Suède pour 2002.

40. Le gouvernement de la Suède a rapporté qu'aux termes du projet de douanes entrepris pour la région du SEAP (approuvé à la 34^e réunion), deux réunions avaient eu lieu de concert avec la réunion des administrateurs du réseau des Centres de l'ozone et que quatre réunions supplémentaires étaient prévues au cours des trois années que durera le projet. Les conférenciers invités à la réunion provenaient du Secrétariat de l'ANASE, du Bureau régional de liaison pour les renseignements (RILO) de la région de l'Asie et du Pacifique, du ministère hollandais de l'Environnement et de la Banque mondiale. Les participants ont été informés de l'expérience du Réseau des douanes Eurozone, des travaux et du rôle du RILO, et du rôle de l'ANASE. Les groupes de travail ont discuté de la nécessité de renforcer et d'améliorer la coopération entre les Centres nationaux de l'ozone et les douanes. À la suite de la première réunion, un pays a conclu un accord formel entre son Centre de l'ozone et ses services douaniers, et plusieurs autres pays étaient en voie de conclure un accord (deux pays possédaient déjà un accord avant le début du projet des douanes).

41. À la deuxième réunion, la Chine a été invitée à informer les participants de ses mesures de contrôle de la production; le ministère de la justice des États-Unis a fait part de ses expériences dans la lutte au commerce illégal des SAO et des systèmes d'établissement des profils des risques; et l'Agence d'enquête environnementale (EIA) a présenté les tendances sur le plan du commerce illégal dans la région, les méthodes de contrebande couramment utilisées et la façon dont ces éléments probants peuvent être utilisés pour créer des systèmes d'établissement des profils de risque pour les pays de la région. Il y a eu de longues discussions sur la collecte et le partage de renseignements, le rôle des différents intervenants et la façon de traiter les saisies de SAO. Les pays participants ont fourni de l'information sur les importateurs/exportateurs de SAO, et accepté de mener une enquête sur les courtiers nationaux suspects lorsqu'un autre pays soupçonne l'existence d'activités illégales. Plusieurs recommandations et mesures de suivi sur la mise en commun d'information, la création d'outils d'exécution et la prévention du commerce illégal ont fait l'objet d'un consensus de la part des participants. Ces réunions ont mis au jour la nécessité de réunir régulièrement les agents de douanes et les administrateurs des Centres de l'ozone afin de discuter des questions de nature délicate comme le commerce illégal.

42. Le Secrétariat a pris note que le gouvernement de la Suède avait révisé certaines composantes du projet et postes budgétaires, et fourni une explication des éléments du projet qui ne relèvent pas du Programme d'aide à la conformité (PAC) du PNUE. À cet égard, le gouvernement de la Suède a indiqué que le projet sera mis en œuvre conjointement avec le PNUE (qui, à titre de coordonnatrice du réseau des administrateurs des Centres de l'ozone, agira à titre d'agence d'exécution principale).

43. Le coût du projet révisé est de 200 000 \$US, ventilé comme suit :

Poste	Coût (\$US)
4 réunions tenues de concert avec les réunions de l'ODSONET	
Voyage et ASQ pour 11 agents de douanes pour 4 réunions de 2-3 jours chacune, plus un représentant supplémentaire de chacun des pays à la dernière réunion	100 000
Personnes-ressources, comprenant le voyage et l'ASQ	15 000
Organisation locale	10 000
Outils de gestion et d'exécution des données	
Consultants locaux	30 000
Outils de gestion	30 000
Imprévus – 5 %	15 000
Total partiel	200 000
Coûts d'appui – 13 %	26 000
Total	226 000

44. Le gouvernement de la Suède a émis les observations suivantes concernant la question soulevée par le Secrétariat lors de la présentation du projet à la 38^e réunion du Comité exécutif :

- a) Voyage et ASQ des participants : Les participants aux réunions proposées seront les administrateurs des Centres de l'ozone du sud de l'Asie (dont la participation sera financée à même le budget du PAC), des réseaux ODSONET et du SEAP (participation financée par le gouvernement de la Suède dans le cadre d'un projet

bilatéral ne relevant pas du Fonds multilatéral), les agents de douanes de tous les pays du sud de l'Asie participants (dont la participation sera financée dans le cadre du projet à l'étude) et les représentants de l'ODSONET du SEAP (dont la participation sera financée par le projet de douanes approuvé pour le SEAP par la 34^e réunion du Comité exécutif). Par conséquent, un appui financier est demandé pour la participation des agents de douanes du sud de l'Asie seulement.

- b) Personnes-ressources, comprenant le voyage et l'ASQ : Des experts/personnes-ressources sur le commerce illégal, et la surveillance et le contrôle des SAO seront invités à chacune des réunions. Ce poste ne relève pas du PAC.
 - c) Organisation locale : Les participants au projet se réuniront à quatre reprises sur une période de deux ans. Le montant proposé pour l'organisation locale servira à payer les installations pour la réunion et les services locaux nécessaires à ces réunions (non compris dans le PAC).
 - d) Consultants locaux : Le projet propose d'entreprendre des études théoriques nationales sur la surveillance et le contrôle des SAO par l'entremise de consultants locaux, afin d'aider les Centres de l'ozone et les agents de douanes dans l'exécution de cette tâche (non couvert par le PAC).
 - e) Outils de gestion : Le projet propose de créer un site Internet spécialisé avec la collaboration d'experts dans le domaine (non couvert par le PAC) pour lequel une petite part du budget est alloué à ces fins. Une part importante de ce volet du projet relèvera du PNUE dans le cadre du PAC (p. ex., création et maintien du site Internet à l'étape initiale et après les deux ans prévus pour le projet). Le projet propose également la création de bases de données, et des logiciels connexes, ainsi que la formation et l'installation dans les pays, au besoin (cette activité ne relève pas du PAC du PNUE).
45. Le PNUE fournira, dans le cadre du PAC :
- a) Le voyage et l'ASQ pour les administrateurs des Centres de l'ozone de 11 pays du sud de l'Asie.
 - b) Un appui pour la création des outils de gestion décrits ci-dessus.
 - c) Les honoraires, le voyage et l'ASQ du personnel professionnel du PNUE (coordonnateur du réseau régional et équipe du PAC du PNUE) et du personnel administratif.
 - d) Des activités de centre d'échange d'information.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

46. Le Comité exécutif pourrait souhaiter examiner la proposition de projet en prenant note que le gouvernement de la Suède a révisé certaines composantes du projet et incorporé les leçons apprises lors du premier projet, conformément aux exigences de la décision 38/19, et en tenant compte des observations ci-dessus.